



OCPM
CONSULTATION RÉFLEXION 2050

Atelier de discussion sur l'avenir des parcs
Synthèse des enjeux et propositions

18 octobre 2022

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
PERSONNES PARTICIPANTES ET ORGANISATIONS	4
ENJEUX ET PROPOSITIONS	5
Changements climatiques	5
Nature et biodiversité – Sur la terre ferme	5
Nature et biodiversité – L’eau et les berges	6
Gouvernance écologique	7
Inclusion	8
Mobilité	8
ANNEXE.....	10

INTRODUCTION

Dans le cadre de la consultation publique Réflexion 2050, qui vise à préparer le futur Plan d'urbanisme et de mobilité 2050, la Société du parc Jean-Drapeau (SPJD) a souhaité contribuer à la démarche mise en place par l'OCPM en conviant des organismes et des experts actifs dans les domaines de la nature et du climat, de la mobilité ainsi que de la collaboration et de l'inclusion, à une discussion sur le rôle et l'avenir des parcs montréalais.

Animé par l'OCPM, l'après-midi d'échanges devait permettre de répondre aux questions suivantes :

- Comment les parcs peuvent-ils être des vecteurs de transformation pour notre ville ?
- Quels rôles joueront les parcs en 2050 ?
- Quels sont les défis que rencontrent les parcs relativement à la nature et au climat, à la mobilité, à la collaboration et à l'inclusion, et comment peut-on y répondre ?

L'activité a eu lieu le 18 octobre de 13h30 à 17h00 au pavillon du Canada, dans le parc Jean-Drapeau. Ce document énonce les enjeux et les propositions mis de l'avant par les participants.

En annexe figurent les réponses écrites des participants à la question suivante : « Quel est votre souhait pour les parcs d'ici à 2050 ? »

PERSONNES PARTICIPANTES ET ORGANISATIONS

Collaboration et Inclusion

Altergo – Oanh Nguyen, Conseillère en accessibilité universelle
Maison de l'innovation sociale – Elisabeth Liston, Directrice des communications et du marketing
Metalude – Margaret Fraser, Cofondatrice
Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports – Caroline Magar-Bisson, Architecte paysagiste
Service de police de la Ville de Montréal (SPMV) – Alexandre Lelièvre, Commandant
Tourisme Montréal – Sarah Justine Leduc-Villeneuve, Chef d'équipe, Développement de la destination

Nature et Climat

AU/LAB – Éric Duchemin
Comité ZIP Jacques-Cartier – Élise Mercure, Directrice générale
Comité ZIP Jacques-Cartier – Margaux Dubé, Coordinatrice de projets
Pierre Noullet, Centre d'écologie urbaine de Montréal, Chargé de projet et développement
Nouveaux Voisins – Émile Forest, Cofondateur, coordinateur général (provisoire)
Ouranos – Alain Bourque, Directeur général
Park People - Yann Vergriete, Chef de projets
Tourisme Montréal – Fanny Beaulieu Cormier, Chargée de projets, Tourisme durable
Ville de Montréal, Bureau de la transition écologique et de la résilience - Robin Beausjour, Conseiller en planification

Mobilité

Conseil régional de l'environnement - Blaise Rémillard, Responsable transport et urbanisme
Université du Québec à Montréal – Florence Paulhiac, Professeure titulaire, Études urbaines et touristiques
Vélo Québec – Louis Lalonde, Chargé de projets
IVEO – Francis Lepage, Directeur de projets

Société du parc Jean-Drapeau

Jonathan Cha, Conseiller principal, Aménagement
Jill Lance, Conseillère, Aménagement, Paysages culturels
Andréanne Leblanc, Conseillère, Aménagement et patrimoines
William Thibault-Samson, Stagiaire en aménagement

OCPM

Marc-André Lapointe, Analyste
Alejandro Angel Tapias, Analyste
Nadim Tadjine, Collaborateur aux démarches participatives
Akos Verboczy, Analyste

ENJEUX ET PROPOSITIONS

Changements climatiques

Enjeux

- Les changements climatiques pourraient causer des mouvements de populations sur le territoire de la ville et au-delà.
- La fonte des glaciers risque de submerger de nombreuses villes sur la planète. Bien que Montréal soit localisée à l'intérieur des terres, des secteurs comme le centre-ville ne seront pas à l'abri des inondations. Des zones tampons de verdure seront donc essentielles.
- Les parcs permettront de s'adapter aux conséquences des changements climatiques, mais aussi de mieux en observer les impacts. En effet, de nombreuses espèces de plantes et d'arbres pourraient ne pas résister à ces bouleversements.

Propositions

- Placer les parcs, le verdissement et la biodiversité au cœur de la transition socioécologique.
- Appuyer le développement de la ville future sur une relation harmonieuse entre l'humain et la nature, laquelle comprend aussi les animaux et l'humain lui-même.
- Anticiper les changements climatiques dans le choix de la végétation.

Nature et biodiversité – Sur la terre ferme

Enjeux

- Si certains parcs présentent un niveau de biodiversité appréciable, comme le parc Thomas-Chapais dans l'arrondissement Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, trop souvent les parcs comportent de grandes étendues gazonnées sans valeur écologique particulière. Le stress hydrique (pénurie d'eau) et la compaction des sols affaiblissent les arbres. Les espaces verts sont plus fragilisés qu'on ne le croit.
- La gestion différenciée¹ des espaces verts est souvent déficiente.
- Des espaces construits récemment sont bétonnés à l'excès, tel le campus MIL. Le parc Pierre-Dansereau voisin ne peut suffire à contrer ce nouvel îlot de chaleur.
- La place réservée au stationnement sur rue dans la ville est immense, mais aussi dans certains espaces verts tels que le parc Jean-Drapeau et le Jardin botanique.

Propositions

- Remplacer des espaces gazonnés par des prairies millifères, c'est-à-dire accueillant des graminées et des plantes à fleurs idéales pour les insectes pollinisateurs.
- Distinguer les fonctions des parcs relativement à l'importance accordée la biodiversité. Certains parcs auraient ainsi une fonction de préservation, où des passerelles permettent

¹ La gestion différenciée vise une répartition plus efficace des interventions et des ressources investies dans l'entretien des espaces verts, incluant les aires gazonnées et les plantes. Voir notamment : <https://montreal.ca/articles/limiter-nos-interventions-dans-les-espaces-verts-pour-favoriser-la-biodiversite-5446>

d'éviter les piétinements, tandis que d'autres favoriseraient les loisirs et la promenade ou serviraient de parcs nourriciers.

- Intégrer aux parcs une diversité de milieux naturels, tels que boisés, friches et milieux humides.
- Intégrer aux parcs des équipements de collecte des matières résiduelles (recyclage et compost).
- Intensifier la biodiversité et le verdissement partout sur le territoire, notamment sur les rues. Décloisonner les parcs afin qu'ils envahissent la ville, qu'ils *deviennent* la ville. S'inspirer de Singapour, dont le développement économique et social s'appuie sur le verdissement.
- Verdir les toits afin de protéger les insectes pollinisateurs et les oiseaux en les attirant en hauteur, et afin de garder ces cultures hors de portée des écureuils.
- Planifier les fosses d'arbres comme de véritables infrastructures vertes, en leur attribuant un volume de terre suffisant pour assurer leur résilience en période de sécheresse.
- Réserver une large part des projets immobiliers à la végétation en inversant les proportions actuelles de béton et de verdure.
- Pratiquer une organisation responsable des friches, qui abritent une riche biodiversité.
- Penser l'accès aux espaces verts et autres lieux de destination (ex. espaces culturels) en termes de continuité écologique et de mise en réseau, selon différentes échelles spatiales et temporelles.
- Prévoir des corridors écologiques pour la migration de certaines espèces végétales, tout en veillant à contrer celles des espèces envahissantes.
- Favoriser la verticalité verte, soit la croissance des plantes sur les parois extérieures des bâtiments, les balcons et les toits.
- Éliminer une forte proportion des stationnements de surface dans la ville. S'inspirer des super-îlots de Barcelone². La déminéralisation étant coûteuse, recouvrir simplement de terre les espaces de chaussée, à l'exemple de Vancouver.
- Face au dilemme entre verdissement et construction de logements, dédier des espaces de voirie et de stationnement extérieur à la construction d'habitations.

Nature et biodiversité – L'eau et les berges

Enjeux

- On sent peu la présence du fleuve à Montréal, et l'on tend à oublier notre insularité.
- Les plantations en rives sont parfois mal perçues d'une partie de population, pour la raison qu'elles nuiraient aux vues sur le fleuve.
- Les coûts de renaturation des berges sont énormes.
- Les gens sont souvent peu familiers avec le concept de rétention des eaux.

Propositions

- Il faut valoriser l'eau visuellement et physiquement, sortir l'eau des conduits, dévoiler les rivières et les ruisseaux canalisés (ex. ruisseau d'Outremont), revaloriser les rives et l'eau dans les parcs, utiliser l'eau de pluie.
- L'ampleur des coûts demande une réflexion systémique.

² Super-îlots : Voir notamment <https://centdegres.ca/ressources/les-super-ilots-de-barcelone-une-experimentation-urbanistique-radical>

- Concevoir des infrastructures vertes pour qu'elles servent de vitrines d'innovation, ex. Place des Fleurs de macadam sur l'avenue du Mont-Royal, parc Centennial Hall à Beaconsfield.

Gouvernance écologique

Enjeux

- Montréal ne semble pas avoir une stratégie claire qui tient compte des aspects sociaux, environnementaux et économiques des espaces verts, et qui attribue des rôles et objectifs aux différents parcs à travers la ville. Essentiellement, chaque arrondissement demeure responsable de son territoire.
- Les gestionnaires des grands parcs ne semblent pas prêts à y intégrer l'agriculture urbaine. Par exemple, intégrer l'écopâturage³ au Parc de Maisonneuve a été extrêmement difficile.
- La Ville souffre d'un manque de main-d'oeuvre et parfois aussi d'expertise. Le transfert des connaissances entre la bureaucratie et la pratique est souvent ardu, notamment à cause du roulement de personnel et du manque de formation. En conséquence, certains principes que la Ville souhaite mettre en oeuvre ne sont pas forcément appliqués sur le terrain.

Propositions

- La réglementation peut changer et s'adapter. Les parcs pourraient accueillir des projets-pilotes, inclure un côté expérimental et évolutif dont on appliquera ensuite les résultats à plus grande échelle.
- Capitaliser sur les projets démarrés il y a plusieurs années et qui ont généré de l'expertise.
- Impliquer la communauté de recherche.
- L'intelligence collective et citoyenne peut venir en aide à la Ville. Permettre aux citoyens de réfléchir, de co-créeer les projets municipaux et de déterminer les emplacements favorisera d'autant mieux la transition écologique souhaitée.
- Offrir de la flexibilité aux citoyens pour penser les solutions et expérimenter. Trouver comment impliquer les gens pour faire durer les projets au-delà des changements de porte-parole, par exemple en impliquant les organismes porte-voix des citoyens.
- Valoriser et outiller des organismes actifs auprès des citoyens en innovation sociale et en éducation relative à l'environnement (ERE), tels que Les Amis de la montagne, l'Alliance forêt urbaine, D-Trois-Pierres, GUEPE, et Lab22. Mieux impliquer l'Espace pour la vie, jugé trop exclusif et tourné vers le tourisme.
- Intégrer l'éducation relative à l'environnement dans les programmes scolaires.
- Attribuer une valeur financière ou fiscale aux espaces verts relativement à leur incidence positive sur la qualité de l'air, le ruissellement des eaux et la santé de manière générale.
- Considérer les grands parcs comme des actifs stratégiques pour Montréal et sa reconnaissance à l'international.
- Développer le mécénat environnemental, par exemple pour la renaturalisation des rives.
- Miser sur une généralisation d'aménagements simples et facilement acceptés (ex. saillies de trottoirs) des citoyens pour intégrer plus de verdure rapidement.

³ L'écopâturage est un mode d'entretien écologique des espaces naturels et des territoires par le pâturage d'animaux herbivores. Voir notamment <https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89copastoralisme>

Inclusion

Enjeux

- Le parc est un objet politique dans lequel s'incarnent des relations de pouvoir : qui sont les gens que l'on favorise dans la ville ?
- Diverses raisons limitent la fréquentation des parcs chez certains groupes de personnes : « Ce n'est pas parce qu'on a un parc près de chez soi qu'on y va ». Par exemple, les adolescents fréquentent peu les parcs, n'y trouvant pas d'équipements à leur intention. Les femmes s'abstiennent de les traverser en soirée ou la nuit pour des raisons de sécurité. De façon plus spécifique, la population de Saint-Michel fréquente peu le parc Frédéric-Back, malgré qu'il soit adjacent au quartier.
- Des groupes variés fréquentent les parcs pour diverses raisons (ex. barbecues), mais leur cohabitation donne lieu à peu d'interactions.
- On trouve peu d'équipements permettant aux personnes à mobilité réduite et aux personnes âgées de bien profiter des parcs.
- Les parcs sont munis de toilettes, mais celles-ci sont fermées la plupart du temps.
- Les tarifs d'entrée de l'Espace pour la vie ont « explosé » et sont devenus inaccessibles pour beaucoup de gens.

Propositions

- Avec la notion de réconciliation et de transformation, le parc peut devenir inspirant dans la façon d'envisager les rapports de pouvoir.
- Pouvoir profiter d'un parc et y trouver des équipements adaptés « fait sentir qu'on est acceptés dans la société. »
- Le fait de stimuler des interactions plus profondes entre les personnes, de leur faire sentir qu'elles sont acceptées et qu'elles possèdent un pouvoir de changement, crée du capital social pour la résilience d'une communauté face à de grands événements, mais aussi face à des phénomènes comme le vieillissement de la population.
- Améliorer l'éclairage pour accroître le sentiment de sécurité. Trouver un équilibre entre la contribution de la nature au paysage et la possibilité de « voir et d'être vue » en tous lieux.

Mobilité

Enjeux

- Certains quartiers présentent un déficit d'espaces verts, mais également un déficit dans l'offre de mobilité active et collective pour accéder aux espaces verts.
- Certains parcs, tels le parc Jean-Drapeau, sont difficilement accessibles en transports actifs.
- Les parcs sont parfois affectés par un conflit d'usages entre certaines pratiques (ex. marche, cyclisme de plaisance, cyclisme d'entraînement).

Propositions

- Inciter la population à utiliser les parcs en améliorant leur design et leur perméabilité à la mobilité active (le fait de pouvoir les traverser ou parcourir facilement).

- Aménager les abords des parcs de manière harmonieuse avec leur environnement urbain, en apportant un soin particulier à l'apaisement de la circulation, à la mobilité douce, à la végétation, ainsi qu'aux vues vers et depuis le parc.
- Concevoir des « Transit-Oriented Parks », attribuer aux grands parcs des fonctions à la fois de destination et de pôle de mobilité.
- Concevoir des stationnements à vélos « inclusifs », c'est-à-dire incluant des espaces pour vélos-cargos, vélos adaptés et autres.
- Concevoir des parcs d'éducation cycliste, afin de favoriser la mobilité autonome et le sentiment de sécurité pour des citoyens de tous âges.
- Créer un réseau vert-bleu actif comprenant parcs linéaires, corridors de verdure et espaces naturels, à la fois beau pour inciter aux déplacements actifs et sécuritaire pour les citoyens plus vulnérables tels que les enfants et les aînés.
- Favoriser l'accessibilité des parcs pour les secteurs mal pourvus en infrastructures vertes et de transport grâce à l'intermodalité des déplacements.
- Penser l'intermodalité et l'accessibilité des espaces verts au-delà de l'île de Montréal, et en profiter pour développer le cyclotourisme.

ANNEXE

Réponses écrites à la question « Quels sont vos souhaits pour les parcs montréalais d'ici 2050 ? » :

1. Que les parcs soient plus nombreux à offrir au quotidien un contact à la Nature (biodiversité, flore, faune) et à nourrir davantage les Montréalais.es.
2. Qu'ils soient davantage gérés par une diversité de parties prenantes adaptée aux niveaux de participation qu'elles souhaitent et/ou sont en capacité de prendre.
3. Que les parcs envahissent la ville!
4. Moins de gazon, plus de biodiversité.
5. Inverser les paradigmes :
 - Idée des trottoirs saillants pour une gestion alternative des eaux pluviales avec plus de place pour la biodiversité.
 - Faire des ruelles les rues principales pour la circulation, et faire des rues classiques les espaces verts.
6. Que les parcs soient répartis équitablement sur l'ensemble du territoire, qu'ils soient le plus connectés possible entre eux, qu'ils soient au cœur de la transition écologique et sociale, qu'ils soient moins minéralisés, qu'ils intègrent une diversité de milieux naturels (boisés, friches, milieux humides).
7. Cohabitation des usages, Résilience et adaptativité face au climat. Que les parcs s'adaptent au climat et non l'inverse.
8. Des parcs et une ville intégrant les écosystèmes qui l'entourent. Un territoire vécu par les citoyens qui viennent à en faire partie intégralement, culturellement et philosophiquement.
9. Que les parcs sortent des barrières des parcs, qu'on les redéfinissent. J'espère vraiment qu'en 2050, toute la ville soit redéfinie, que la nature ne soit plus une option, un petit pourcentage d'un projet d'infrastructures bétonnées. Mais que le béton soit ce petit pourcentage. Qu'on ait une vraie accessibilité pour tous, inclusive, partout et pas juste au centre.
10. Des parcs plus nombreux et davantage populaires, des parcs comme lieux positifs innovants et incitant au changement.
Des parcs diversifiés avec des rôles et objectifs mieux documentés et faisant partie d'une stratégie montréalaise cohérente (aspects sociaux, environnementaux, économiques...).
11. Prôner et protéger la biodiversité. Laisser les berges naturelles. Du verdissement partout, pas seulement dans les parcs. Être autosuffisant en matière d'agriculture urbaine, que celle-ci soit plus présente.
12. Faire des parcs des lieux d'expérimentation pour accélérer la transition socioécologique.
13. Voir les espaces verts et les parcs jouer un rôle central dans le développement urbain. Le développement d'une ville du futur passe par une relation harmonieuse entre la nature et l'humain.

14. Changement de paradigme qui vise des relations reciproques avec la terre (incluant les humains et les animaux – un grand souhait de moi et des enfants qui seront adultes en 2050!)
15. Être diversifié, attribuer aux parcs d'autres fonctions, d'autres modes dont les agriparcs, les parcs nourriciers. Sortir du carcan et travailler pour le verdissement de la ville dans son ensemble.
Avoir une gouvernance inclusive qui permet l'expérimentation et un mode d'interaction évolutif. Utiser des parcs comme espaces de projets-pilotes.
16. Que les parcs soient considérés comme un actif, qu'ils reflètent les besoins des citoyens, servent de vitrine aux bonnes pratiques, et bénéficient de structures pérennes pour l'organisation d'activités et la vie sociale.
Alléger la réglementation pour responsabiliser les gens.
Infrastructures essentielles : des toilettes, de l'eau, des supports à vélos.
Anticiper les changements climatiques dans le choix de la végétation.
17. De pouvoir y côtoyer une grande diversité de personnes et de fonctions. D'y accéder par un réseau routier apaisé, actif et collectif, et qu'on en décourage l'accès en voiture.
D'y accéder par un réseau de parcs linéaires et de corridors verts.
18. Qu'il n'y ait plus de Grand Prix automobile.
19. La réalisation d'un réseau de parcs et d'espaces naturels pour une meilleure accessibilité en modes actifs pour tous.
Permettre ainsi de vivre et d'expérimenter des parcs et espaces naturels à tous les âges de la vie et quelle que soit sa condition physique et sociale.
Favoriser les accès multimodaux sobres en carbone aux parcs et espaces verts et aménager les abords des parcs de manière perméable et conviviale.
20. Des parcs perméables à la mobilité active et inclusive, accessibles de façon décloisonnée, intégrée et instinctive, et facilitant la pratique d'activités physiques pour tous et toutes.
21. Qu'ils soient accessibles pour tous, ne créent plus d'iniquité liée à l'accès dans les différents quartiers. Qu'il n'y ait plus de barrières liées à l'accès par le transport actif.
22. Que la mobilité vers les parcs se fasse de manière sécuritaire et conviviale.
Avoir des corridors verts et plus de parcs linéaires un peu partout pour élargir l'accès.
23. Que la mobilité vers les parcs se fasse de manière sécuritaire, conviviale. Avoir des corridors verts et plus de parcs linéaires un peu partout pour élargir l'accès d'un parc pour une plus grande partie de la population (toute).
24. Ils seront accessibles grâce à un réseau vert-bleu actif qui est à la fois efficace (connexions entre les parcs et entre les quartiers), sécuritaires pour les citoyens les plus vulnérables (enfants, aînés, etc.), plus beaux (canopée, verdure, etc.).
25. Une mise en valeur des infrastructures existantes et une optimisation de ces dernières.
Garder en mémoire la « multidisciplinarité » [multifonctionnalité] des parcs, c'est-à-dire de ne pas avoir une vision unique et l'appliquer à tout de façon totalitaire.
26. Des espaces verts et de rencontre sécuritaires, qui visent la cohabitation de tous les publics.
De vrais actifs stratégiques pour Montréal et sa reconnaissance à l'international.